

Commissaires du Président général

Nous donnons ci-après la liste des Commissaires du Président Général et les Conseils soumis à leur juridiction :

Rév. L. A. Beaudoin, Walkerville: Windsor, Stoney Point, Belle Rivière, Tecumseh.

M. Gaspard Pacaud, Windsor: Détroit, Sandwich, Tilbury, Walkerville.

M. J. A. Tremblay, Tilbury: St-Joachim, Dover South, Rivière aux Canards, Staples.

M. N. Fink, Mattawa: Pembroke, Cobalt, Villemarie, Haileybury.

M. A. J. Fortier, Pembroke: Renfrew, Arnprior, Ile du Calumet.

M. L. Gignac, Penetanguishene: Waubaushe, Victoria Harbour

M. le Dr Bédard, North Bay Sturgeon Falls, Chelmsford.

M. A. Desjardins, Sault Ste-Marie: Thessalon, Espanola.

M. A. Bélanger, Ottawa: Hull St-Rédempteur.

M. J. H. Bélanger, Hull: Rochonville, Pointe Gatineau.

M. J. U. Vincent, Ottawa: Ste Anne d'Ottawa, St-Jean-Bte d'Ottawa.

M. U. Joubert, Ripon: Chêneville, N.-D. de la Paix.

M. J. O. Gauthier, Papineauville: Montebello, St-André Avelin.

M. J.-B. St-Laurent, Ottawa: Ottawa-Est.

M. le Dr C. A. Dubé, Villemarie: St-Bruno de Guigues.

Rév. M. Côté, Chelmsford: Sudbury.

M. R. Lafond, Hull: Ottawa No 1.

M. Z. Mageau, Sturgeon Falls: North Bay.

M. M. Thivierge, Lefavre: Wendover.

M. Eméry Villeneuve, Calumet: Lachute.

M. le Dr Baulne, Chêneville: Ripon.

M. Gonzague Gagnon, Thurso: Plaisance.

Rév. J. Chatelain, Thurso: Masson.

Rév. J. Routhier, Masson: Buckingham.

Rév. P. S. Hudon, Rockland: Thurso.

M. Ph. A. Caron, Rimouski: Price, St-Donat, Ste-Angèle, St-Gabriel.

M. J. A. Gravel, Québec: Québec n° 29, St-Sauveur de Québec, Jeune Lorette, Ancienne Lorette.

NOTRE LANGUE

La langue est la pierre angulaire de l'existence nationale d'un peuple. Elle constitue le trait caractéristique d'une race. La ravir à une nationalité, c'est, du même coup, trancher le fil de son existence.

Les races sont de grandes familles. Chacune d'elles a son histoire qui lui est propre, des gloires nationales qui sont siennes, une mentalité particulière, une manière spéciale de traduire sa pensée.

L'âme d'un peuple se reflète dans sa langue. Le grec, riche, souple, harmonieux, était le véhicule d'une pensée subtile et poétique. Le latin, lourd, rude, pauvre de mots abstraits, avec sa syntaxe sans précision, était la langue d'un peuple actif, commercial et donnant moins à l'imagination et à la sensibilité qu'à la raison et au jugement. L'anglais, bref, terne et simple, est l'idiome de peuples qui ont concentré toute leur énergie sur le commerce, l'industrie, la finance. Le français, concis, doux, limpide, riche d'expressions et muni d'une rigoureuse syntaxe, est la langue d'une race intellectuelle qui a dominé le monde par la force des armes, par l'éclat de sa civilisation, par l'envergure de son génie.

Il est si vrai qu'une relation intime unit la langue à l'âme d'un peuple, que toujours les conquérants ont cherché à enlever aux vaincus leur idiome, pour mieux les fondre avec la nation victorieuse. L'histoire ancienne fourmille d'exemples où la langue des vaincus fut traquée sans merci. L'Angleterre elle-même dépouilla l'Irlande de son parler national. Aujourd'hui encore, l'Allemagne impose aux Polonais l'obligation de ne parler que l'allemand dans les assemblées publiques. Elle cherche aussi dans l'Alsace-Lorraine l'extermination du français.

Et que dire du Canada? Après la cession, en dépit des traités, le plus fort déploya une féroce énergie dans sa lutte contre le doux parler français. Grâce au patriotisme des Canadiens-français, leur langue maternelle, toujours aimée et toujours défendue, obtint, après une violente persécution, liberté de vivre. Dans le domaine pratique, ses droits ont été et sont encore souvent méconnus, mais en somme, elle n'en est pas moins radieuse de vitalité.

Les temps sont changés. Nous n'en sommes plus aux jours de guerre ouverte. Aujourd'hui, les ennemis de la langue française combattent à couvert. Sournoise et habile, leur guerre n'en est pas moins féroce et méchante. Les coups qu'ils portent sont terribles dans leur conséquence, parce que ceux qui les reçoivent ne sont pas sur la défensive.

Avec les nombreux moyens d'action dont ils disposent, s'étant acquis de nombreuses sympathies dans les hautes sphères politiques, sociales et même religieuses, munis du puissant levier qu'est l'argent en notre siècle égoïste, les francophobes sont à craindre. Quel zèle ils déploient! Non contents de méconnaître à la langue française le droit à l'existence légale sur maintes parties du territoire canadien, ils cherchent encore à arracher de l'âme de l'enfance la langue frêle encore, mais exquise, qu'une main maternelle a fait germer. On livre assauts sur assauts à l'école bilingue dans Ontario, et l'on semble, en certains milieux, vouloir se servir de la religion pour angliciser les Canadiens-français.

Mépris mêlé de pitié, voilà les sentiments que nous inspirent les francophobes. La langue française a été la première à répandre la civilisation non seulement dans la province de Québec, mais dans l'Amérique toute entière. Elle a le droit de faire entendre ses accents dans l'Ouest où de la Vérendrye lui a conquis un vaste royaume, dans Ontario où elle a pénétré avec les missionnaires Jésuites et avec de la Salle.

Les Canadiens-français doivent aimer leur langue et l'aimer avec fanatisme, si nécessaire. Il leur incombe de la défendre. Plus ils mettront d'énergie à cette défense, plus aussi sera vraie cette strophe de l'auteur des *Aspirations* :

Et nul n'osera plus désormais opprimer
Ce langage aujourd'hui si ferme et si vivace....
Et les persécuteurs n'ont pu le supprimer
Parce qu'il doit durer autant que notre race

CHARLES LECLERC.

Prêts et Débentures

de l'Union St-Joseph
du Canada.

Débentures Cameron.....	\$5,269 65
Prêt Masson.....	20,500 00
Débentures St-Grégoire Thaumaturge.....	10,000 00
Prêt, Rapide de l'Original.....	2,000 00
Débentures Lachine.....	5,000 00
Débentures Grand'Mère.....	8,874 59
Débentures St-Laurent.....	5,268 50
Municipalité Scolaire, Mattawa.....	3,000 00
Débentures Ste-Cunégonde.....	10,912 67
Débentures Montréal-Ouest.....	10,000 00
Débt. Scolaires St-Edouard.....	3,437 00
Prêt Ste-Véronique de Turgeon.....	500 00
Débentures Rivière St-Pierre.....	18,005 15
Prêt Bon-Pasteur.....	25,000 00
Débentures Valleyfield.....	5,149 75
Débentures Villeray.....	4,457 86
Prêt Canton Hincks.....	1,665 78
Débentures Masson.....	1,519 47
Commission Scolaire de l'Ascension.....	800 00
Débentures Fraserville.....	15,139 80
Débentures Scolaires de Maisonneuve.....	27,527 85
Débentures d'Ottawa.....	25,361 78
Débentures Scolaires, Clarence Creek.....	850 00
Débentures Scolaires de Wright.....	700 00
Débentures Scolaires, Côte Visitation.....	10,943 49
Débentures Ville de Farnham.....	26,300 28
Débentures Scolaires, Parc Amherst.....	11,137 06
Débentures, Canton Marchand.....	4,197 89
Débentures, Ville St-Paul.....	24,165 90
Débentures, DeLorimier.....	28,000 00
Débentures, Village St-Joseph de Beauce.....	11,799 21
Débentures, Ville Emard.....	65,687 35
Ecoles de Hull.....	10,000 00
Débentures, l'Assomption.....	4,878 14
Débentures Scolaires, Pointe aux Trembles.....	21,751 14
Débentures, St-Edouard de Montréal.....	22,000 00
Total.....	\$452,091 36

Formules

Liste pour les Conseils et Bureaux.

- 1.—Demande d'admission.
- 2.—Examen médical de l'aspirant.
- 4.—Etat des paiements mensuels de bénéfices en maladie de chaque conseil.
- 5.—Rapport mensuel de perception.
- 8.—Reçu provisoire donné par l'agent à l'aspirant.
- 9.—Demande de transfert.
- 11.—Demande de bénéfices en maladie.
- 12.—Certificat de maladie délivré par le médecin.
- 16.—Avis de décès d'épouse.
- 17.—Avis de décès de membres.
- 21.—Nomenclature de membres suspendus.
- 23.—Rapport du mouvement des membres.
- 27.—Feuille de grand-livre.
- 29.—Demande de changement de bénéficiaire.
- 30.—Demande de changement de caisse.
- 31.—Demande de bénéfices en invalidité.
- 32.—Certificat médical d'invalidité.
- 33.—Cérémonial.
- 39.—Demande de réintégration.
- 40.—Certificat de maladie délivré par le Curé.
- 41.—Déclaration solennelle d'un membre malade.
- 49.—Pétition pour érection d'un conseil.
- 67.—Reçu conditionnel pour réintégration.
- 103.—Examen médical d'épouse.
- 111.—Certificat de santé pour admission après délai.
- 124.—Rapport re "Centin Collégial".